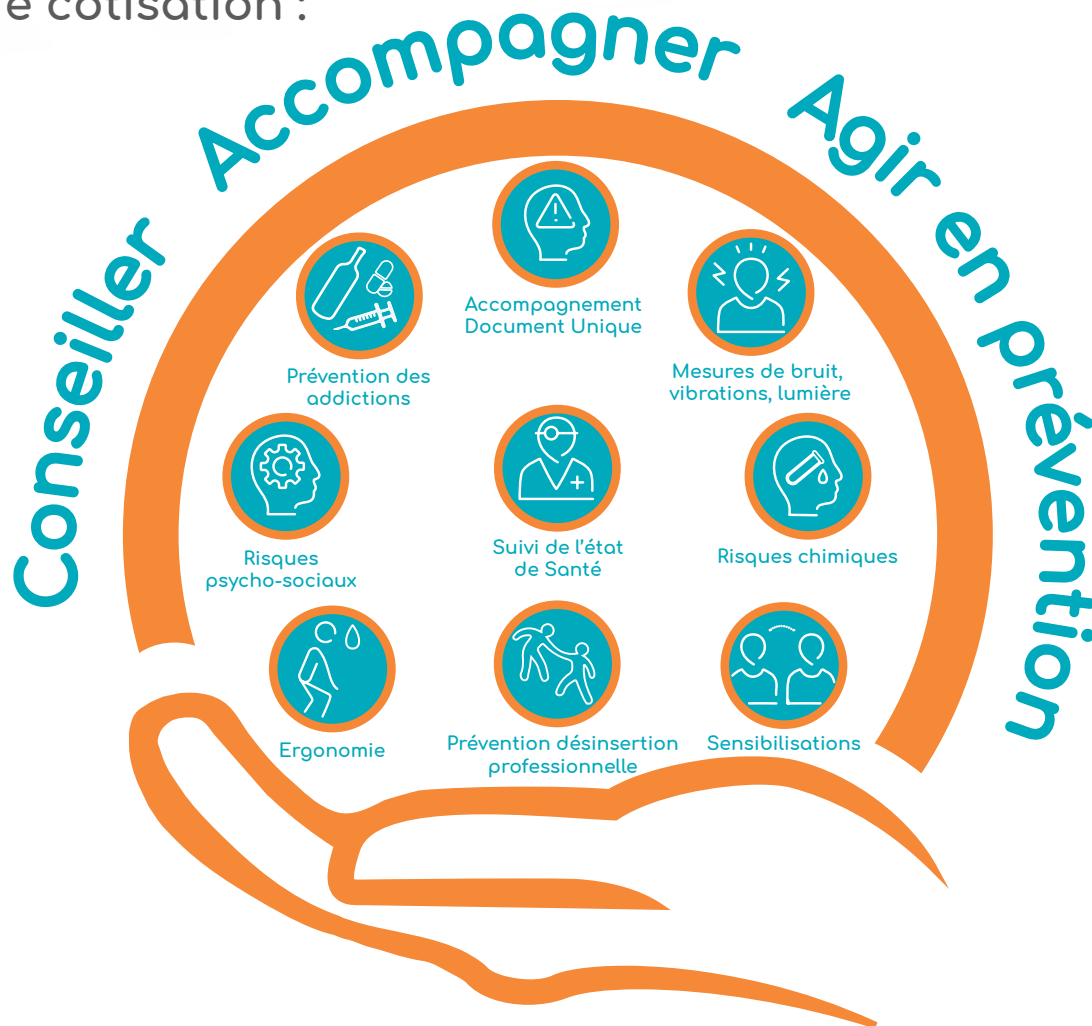


PACK PRÉVENTION SANTÉ TRAVAIL

Développer la prévention et améliorer les conditions de travail pour rendre votre entreprise plus performante.



En adhérant à OPSAT, bénéficiez de notre offre socle de service : un accompagnement personnalisé, inclus dans votre cotisation :



Pour répondre à vos besoins !

OPSAT vous propose également une offre complémentaire

Consultez les volets du Pack Prévention Santé Travail



Toutes nos démarches de prévention sont réalisées au moyen d'un plan d'accompagnement à la prévention (PAP).

D'accord mais c'est quoi le PAP ?

Le PAP permet de structurer votre démarche de prévention en priorisant nos accompagnements sur la base des recommandations de nos experts en prévention.

Et ça marche comment ?

Etabli sur 4 ans, vous pouvez bénéficier de l'identification de vos risques prépondérants, d'une action de prévention primaire associés (déclinable en mode projet) et de conseils à la mise en place de votre DUERP.

Finalement, c'est pour quoi faire ?

Ces actions font l'objet de conseils et de propositions d'axes d'amélioration. Vous pourrez ainsi développer votre culture de prévention et actionner de nouveaux leviers de performance.

Météorologie au poste de travail

- Mesure de bruit, vibrations, ambiance thermique, lumière, de polluants (produits chimiques, poussières, fumées...) dans le cadre d'une démarche de prévention globale.

Risques Psycho-Sociaux

- Évaluation des RPS des salariés comme de l'employeur au sein de l'entreprise
- Prise en charge des travailleurs suite à un évènement traumatisant impactant le collectif de travail.

Prévention addictions

- Accompagnement et sensibilisation de l'employeur et de l'encadrement
- Accompagnement et sensibilisation des salariés.

Sensibilisation des travailleurs

- Actions de sensibilisation collectives à la prévention : participation aux Safety Day, journées de prévention...
- Actions de sensibilisation suite à la démarche de prévention.



LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Identification des risques professionnels

- Mise à disposition de la Fiche d'Entreprise intégrant l'identification de vos risques prépondérants ainsi que des propositions d'actions de prévention
- Actualisation et suivi régulier.

Accompagnement à l'évaluation des risques professionnels

- Accompagnement à l'évaluation des risques professionnels et aide à la rédaction du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- Accompagnement à l'utilisation d'un outil de gestion du DUERP (OPSAT propose un abonnement optionnel à l'outil NOA qui fait l'objet d'une souscription dans le cadre d'une offre complémentaire)
- Élaboration et suivi du plan d'actions.

Actions de prévention primaire mobilisables suivant vos risques prépondérants

Risque chimique

- Analyse des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des produits utilisés
- Mise à disposition de l'outil en ligne EMPRITE
- Mise en œuvre d'outils spécifiques : mesure atmosphérique et évaluation de l'efficacité des systèmes d'aspiration.

Ergonomie

- Ergonomie de conception de nouveaux locaux ou postes de travail (plans, 3D)
- Étude de poste : analyse des manutentions manuelles, postures contraignantes, gestes répétitifs...



La participation de nos équipes aux instances représentatives du personnel favorise la dynamique de prévention.



Demandez l'intervention de nos équipes



LE SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ

Une équipe à vos côtés

- Un suivi assuré par l'équipe santé-travail animée et coordonnée par le médecin du travail
- Un lien constant avec les soignants présents sur le territoire grâce aux nombreuses collaborations (CPTS, Maisons sport santé...)
- Une présence renforcée sur l'ensemble du territoire avec l'utilisation des nouvelles technologies de communication (téléconsultation, télémédecine...)
- Des visites à la demande du salarié et de l'employeur.

Un suivi adapté

- Un suivi périodique réglementaire et adapté à l'âge, l'état de santé et aux conditions de travail
- La prise en charge spécialisée des travailleurs en souffrance (consultation avec des psychologues du travail, prévention du psycho-traumatisme...)
- Un travail centré sur la santé globale des travailleurs, en lien avec les problématiques de santé publique (alimentation, addiction, sommeil...)
- Des visites de fin de carrière et de fin d'exposition pour les travailleurs ayant été exposés à certains facteurs de risques professionnels.

Un lien privilégié

- Un « espace employeur » facilitant la déclaration des travailleurs, la saisie des expositions professionnelles et la prise de rendez-vous
- Un « espace salarié » permettant au travailleur de bénéficier de conseils de prévention personnalisés et de préparer sa venue au service de prévention et santé au travail
- Une prise en charge médicale dédiée aux employeurs non salariés, centrée sur les contraintes professionnelles en lien avec des acteurs locaux spécialisés dans le monde de l'entreprise.

Une priorité : le maintien en emploi

- Des visites de mi-carrière pour faire le point sur l'adéquation poste / santé
- Des études du poste de travail pour conseiller sur les aménagements individuels et collectifs en vue de lutter contre l'usure professionnelle
- Un soutien pendant l'arrêt de travail : visite de pré-reprise, lien avec le service social OPSAT, soutien à l'entretien de liaison
- Un travail partenarial avec les structures œuvrant pour l'insertion des travailleurs handicapés grâce à notre cellule de prévention de la désinsertion professionnelle.



Demandez
l'intervention
de nos équipes



LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE (PDP)

Tous nos spécialistes du maintien en emploi réunis pour mettre le salarié et l'employeur au coeur de l'accompagnement.

Un suivi adapté pour les travailleurs fragilisés par des difficultés de santé afin de les maintenir en emploi

- Une visite de mi-carrière pour une identification précoce des situations à risques de désinsertion professionnelle
- Des visites de pré-reprise, de reprise, à la demande pour un accompagnement au plus près pendant un arrêt de travail
- Une collaboration avec les acteurs du soin sur le territoire
- Un service social favorisant l'accès au droit
- Un travail en réseau avec les partenaires du maintien afin d'accompagner le salarié dans ses démarches de reconversion professionnelle : mise en place d'essais encadrés, CRPE, projet de transition professionnelle.

Un accompagnement des entreprises

- Un service social à disposition des adhérents
- Une présence et un soutien lors des entretiens de liaison
- Des propositions d'aménagement de poste pour des salariés en difficulté pour un maintien en emploi efficace.



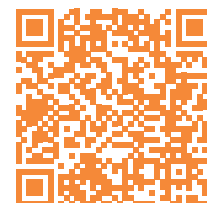
Notre force : le passage de l'individuel au collectif

Une identification précoce des situations de travail à risque d'inaptitude pour proposer des solutions de prévention collective adaptée au secteur d'activité.



Vous pouvez saisir directement la
Cellule de Prévention de la Désinsertion
Professionnelle

Retrouvez
notre offre
complémentaire



VOUS SOUHAITEZ ADHÉRER À OPSAT ?

Rendez-vous sur [Opsat.fr](https://opsat.fr) puis cliquez sur «devenir adhérent»
ou scannez le QR Code

Siège Social
Centre de Dole
5C rue Bougauld
CS 50057
39 107 DOLE CEDEX

Siège Administratif
Centre d'Étupes
Allée Hugoniot,
Zone Technoland / Brognard
BP 12 106 - 25 462 ÉTUPES CEDEX

Antenne Administrative
Haut Doubs/Haut Jura
Centre de Pontarlier
52 rue de besançon
25 300 PONTARLIER

 **OPSAT**
Prévention & Santé au Travail
en Franche-Comté

T : 03 60 82 00 00 - contact@opsat.fr

www.opsat.fr

Retrouvez -nous sur :

